

2022 DAC 494 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marcel Dupré 13 rue Le Verrier à Paris 6e

Le Conseil de Paris

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marcel Dupré 13 rue Le Verrier à Paris 6e ;

Vu l'avis du conseil du 6e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence Patrice, au nom de la 2e commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marcel Dupré 13 rue Le Verrier à Paris 6e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : «Ici a vécu Marcel Dupré 1886–1971 Compositeur, 1^{er} Grand Prix de Rome Directeur du Conservatoire de Paris Membre de l'Institut de France Concertiste international Titulaire des Grandes Orgues de Saint-Sulpice de 1934 à 1971»

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1600 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2022 et suivants.

